L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 24 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Dossat & Cie.,
Propriétaires-Editeurs,

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 24 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Jas. P. Guinault, au coin des rues Dauphine et Barthélemy. Installation complète d'un débit d'huîtres.

Par le shérif, au No. 263 rue Decatur, vins, liqueurs, comptoir, buvette, etc.

Par Stern & Co., au No 95 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Le travail de la femme.

Tous les visiteurs de notre Exposition ont dû remarquer, dans les galeries du premier étage de la Bâtisse des Etats, une vaste exhibition des travaux de la femme. Les produits en sont extrêmement variés; tous les arts et presque tous les métiers y sont représentés. Il en avait été de même au Centenaire de Philadelphie, mais avec des proportions moins considérables. Le pli est pris; il ne peut plus y avoir de tournoi industriel ou artistique sans que la femme n'en fasse partie, sans qu'elle n'y occupe une place spéciale, quelquefois proéminente. Son travail est passé dans les mœurs, il s'est introduit dans toutes les branches de l'activité humaine; vous la rencontrez dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les manufactures, dans les ateliers, dans les magasins, dans les professions libérales, comme dans les écoles et les asiles, car elle s'est faite l'institutrice de l'humanité comme sa bienfaitrice, la distributrice des lumières, comme la dispensatrice des secours aux malades et aux infirmes. C'est même par cette dernière fonction qu'elle a commencé; le cœur devait parler chez elle, avant l'esprit, et la première œuvre publique de ses mains a été une aumône ou un pansement.

Quelles admirables pages il y aurait à écrire sur les progrès accomplis par elle dans les champs si vastes, si variés du travail; quel ravissant plaisir, à la suivre à travers les différentes phases par où il lui a fallu passer, pour arriver au degré qu'elle a atteint aujourd'hui. Nous avons non-seulement l'ouvrière, l'employée de magasin, de banque, d'administration gouvernementale, la directrice d'une foule d'institutions publiques et particulières, mais aussi la femme-docteur, la femme-avocat, la femme-conférencier, la femme-conseiller municipal, en attendant la femme-législateur—rôle que nous ne lui souhaitons pas de jouer. Dieu veille qu'elle ne morde jamais à l'hameçon de la politique, qui a été la perdition de tant de nos semblables!

Il m'arrive même nous prédisant la femme-soldat, portant le mousquet, l'épée, ou manœuvrant le canon Krupp. Ce ne serait, certes, pas là un plus belle conquête. Nous ne voyons pas ce que peut avoir à faire dans l'art de destruction de l'humanité, celle qui est appelée à la protéger, à en réparer les pertes.

Dernièrement, on la voyait, aux Etats-Unis, entrer dans une nouvelle carrière, se faire marin et prendre le commandement d'un bâteau à vapeur—cela, avec permission, et par décret du ministre des finances. Pourquoi, disait celui-ci, la femme n'occuperait-elle pas cette emploi, et elle on est capable! *laissons la essayer.*

Une foule d'objections s'élèvent contre ce que l'on a appelé l'invasion de la femme dans les occupations de l'homme. Elles sont toutes injustes, à l'exception d'une seule; encore la faute ici ne peut-elle être imputée; les coupables sont ailleurs, parmi certains spéculateurs qui font argent de tout et ont cherché à tirer parti de cette situation nouvelle.

La femme a sur l'homme deux avantages considérables: elle éprouve moins de besoins que lui—résultat *forcé* de la réserve qui lui *est* imposée par la nature. Elle a, de plus, des instincts heureux, de merveilleuses habilités de main qui lui permettent de faire elle-même une foule d'ouvrages que nous sommes obligés de confier à autrui. Elle a bien contr'elle la coquetterie, naturelle à son sexe, et qui lui est inspirée non seulement par le désir de plaire, mais aussi par le sentiment de sa dignité. Eh bien, la toilette qui, au point de vue économique, est le côté faible de la femme, elle trouve souvent, grâce au goût sûr qui la dirige, aux doigts de fée dont elle fait un si habile usage, mille moyens de la rendre moins dispendieuse que celle de l'homme. Tout cela lui permet vivre à meilleur marché que nous; à la rigueur, elle peut se contenter de salaires moindres, et c'est cet avantage, qui devrait tourner à son profit, que l'on exploite parfois à son détriment. Non seulement elle en souffre elle-même, mais elle en fait souffrir ce qui l'entoure, le ménage qu'elle entretient, la famille à laquelle elle se dévoue.

Là est le côté faible du travail de la femme, et c'est un mal auquel le législateur devrait chercher un remède. Il a bien édicté des lois contre l'introduction d'hommes qui viennent ici provoquer une baisse des salaires, contre les immigrants amenés aux Etats-Unis, en vertu de contrats dont l'exécution doit être désastreuse pour les travailleurs américains; pourquoi n'en édicterait-il pas contre les industriels ou les compagnies qui se servent du concours de la femme pour diminuer les gages de leurs ouvriers et de leurs employés?

C'est là une réserve que nous devons faire, tout en proclamant bien haut que l'introduction de la femme dans la sphère de l'activité commerciale et manufacturière, est la plus grand honneur de notre siècle, le premier de tous les progrès moraux et économiques des temps modernes.

Cette réforme assure, nous ne dirons pas son affranchissement—il y a des siècles, grâce au ciel, que la révolution est accomplie—mais son élévation au niveau de celui avec lequel elle doit partager les difficultés de la vie, son égalisation parfaite avec lui.

On a proclamé, il y a bien des années, que le travail, c'est la liberté; on a de plus exploité l'idée; *car* l'a mise en chansons, au profit de certaines classes besogneuses qui ne voulaient rien faire.

Il n'en est, est pas moins vrai que le travail est ce qui relève le plus l'homme aussi bien que la femme, qu'il y a en lui quelque chose de sacré, quelque chose de divin. Il existe même une religion—la première de toutes—celle qui a véritablement transformé et affranchi l'humanité—Il y a le christianisme qui a fait d'un Dieu le fils d'un simple ouvrier, un simple ouvrier lui-même.

On conçoit alors que le travail de la femme, qu'il soit manuel, intellectuel ou artistique,—et il lui est donné d'exceller dans ces trois formes du labeur—l'ait relevée singulièrement à ses propres yeux, aux yeux de l'homme et ait tourné au profit des [illegible]

Qu'elle sache le tenir haute, elle sait là valeur de ce qu'elle fait, elle a la conscience des services qu'elle rend à l'Humanité. La famille, la communauté qu'elle aide, auxquelles elle contribue à donner l'aisance, la vie large, seraient bien ingrates, si elles ne lui en témoignaient pas pour reconnaissance, si elles ne l'environnaient pas des respects qu'elle mérite. Elle fait toujours entrer une partie de son cœur dans le labeur mécanique, commercial, artistique ou professionnel auquel elle se livre; elle adoucit tout, elle harmonise tout, elle fait tout progresser. Nous n'avons que des remerciements, des félicitations à lui prodiguer, pas une plainte à formuler contre elle, et si, tout-à-l'heure, nous avons dû faire une réserve, ce n'est pas sur elle qu'elle retombait, mais sur les hommes qui exploitent son introduction dans la sphère du travail, et des menées desquels elle est victime autant et plus encore que l'homme.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

La Commission de l'Exposition de 1889, à Paris, a définitivement fixé à cinquante millions de francs le chiffre des dépenses pour l'installation de l'Exposition.

Nos remerciements à l'Hon. James B. Eustis, représentant de la Louisiane au Sénat des Etats-Unis, pour les documents publics qu'il nous adresse de Washington.

Le *Temps* de Paris, du 9 mars, que nous avons reçu hier soir, a publié les dépêches suivantes, qui sont plus complètes que celles du télégraphe:

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général commandant le corps expéditionnaire du Tonkin:

Son-Tay, 7 mars, midi 30.

3 mars. Suis arrivé à Tuyen-Quan avec la 1re brigade aujourd'hui, à 4 heures du soir.

Les Pavillons noirs et l'armée du Yunnan, fortement établis, formaient un défilé à flancs inaccessibles. Ils avaient établi des forts et trois lignes successives de tranchées en avant de Dong.

Le combat a été très chaud, nos troupes, plus admirables que jamais.

L'ennemi a levé le siège de Tuyen-Quan la nuit dernière.

La garnison a combattu dix-huit jours après l'ouverture de la première brèche au corps de place, a soutenu sept assauts et causé des pertes immenses à l'ennemi.

Ce siège doit compter parmi les belles pages de notre histoire.

La canonnière la *Mitrailleuse* a pris une belle part à la défense.

Du côté de Lang-Son, le général de Négrier a détruit les forts chinois de la frontière avec de grandes quantités de munitions et de magasins, habillements, etc. Il a fait sauter la Porte-de-Chine.

Général BRIÈRE DE L'ISLE.

D'autre part, nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante:

Hanoï, 8 mars, 10-h. 30 m.

Après deux jours de combats sanglants, les ouvrages retranchés de Dong, établis sur des mamelons distants de six kilomètres de Tuyen-Quan, ont été enlevés par la brigade Giovaninelli.

Le général Brière de l'Isle avait pris personnellement la direction des opérations.

Le siège de Tuyen-Quan a été levé le 3 mars.

La résistance des Chinois a été inouïe, l'élan de nos troupes merveilleux.

L'armée chinoise et les Pavillons noirs réunis ont été mis en complète déroute. Leurs pertes sont énormes.

Le fonctionnement des Chemins de fer militaires en France.

Les journaux de Paris du 7 mars nous apprennent qu'une interpellation de M. de Janzé a occupé le reste de la séance de la Chambre française du 6. Quand M. de Janzé interpelle les ministres, il s'agit presque toujours des grandes compagnies de chemins de fer. "Vous savez, a dit M. de Janzé, que, dans les guerres actuelles, les chemins de fer jouent un rôle capital." On voit d'ici le sujet de l'interpellation: Qu'ont fait les compagnies pour l'organisation militaire de nos chemins de fer en cas de guerre? Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour les obliger à former leur personnel en vue de cette éventualité? Tout ce qui a été fait de ce côté, affirme M. de Janzé, est insuffisant. Et il se plaint surtout de l'insuffisance du personnel et du matériel. L'honorable interpellateur est même allé jusqu'à dire que, si le ministre de la guerre ordonnait aujourd'hui tel ou tel rassemblement de troupes, l'ordre ne pourrait pas être exécuté avant huit jours, parce que rien n'était préparé pour passer immédiatement du service de paix au service de guerre.

Ce n'est pas le ministre des travaux publics qui a répondu le premier à M. de Janzé, mais le ministre de la guerre.

L'honorable général Lewal a commencé par déplaire à la Chambre, et cela avec une crânerie et une franchise qui ont été loin de lui déplaire, qu'en fait de mobilisation et de concentration de troupes il y avait une foule de détails qui ne la regardaient pas et qu'il devait cacher. M. de Janzé a affirmé qu'en cas de mobilisation il faudrait huit jours aux compagnies pour rassembler un corps de troupes sur un point déterminé. "La chose est possible, répond le général Lewal, tant que la mobilisation n'est pas ordonnée," mais, ajoute-t-il, au milieu des applaudissements, "aussitôt que le ministère télégraphie « Mobilisation » tout change et les ordres s'exécutent."

—L'Allemagne, a interrompu M. Delattre, a toujours 6,000 wagons prêts pour les besoins de la mobilisation. (Mouvements divers.)

M. le général Lewal a dit qu'il ne peut point répondre à cette interruption. Les Allemands ont peut-être prétentions d'une certaine façon, et tout d'une autre; *si nous* n'avons pas ce qu'ils ont, nous *avons autre chose*; je ne puis en dire davantage."

Quant aux critiques de M. de Janzé sur l'insuffisance du personnel et du matériel, le ministre les a déclarées peu fondées:

Je veux, pour la Chambre et le pays, dit en terminant le ministre de la guerre, qu'il ne reste rien du tableau assez sombre qu'a tracé M. de Janzé de la situation, en ce qui concerne les exercices de mobilisation; il semblerait à l'entendre que, malgré les travaux considérables auxquels on s'est livré depuis plusieurs années, nous ne sommes pas en état.

Or, bien des membres de l'assemblée ont pu se rendre à mes égards et, sans me savoir gré, tout, le moins, qu'il y a eu de grands progrès accomplis, que nous sommes dans une très bonne voie et en mesure de faire beaucoup. (Très bien! très bien!)

M. de Janzé a parlé des lignes stratégiques, je ne puis en parler. Je me contenterai de dire que de ce côté encore il a fait énormément.

Vous avez dû, que nos gares seraient encombrées au moment de la mobilisation; or, nous faisons constamment des exercices d'embarquement non seulement dans les gares, mais en dehors.

Et puisque vous parlez d'officiers qui vous auraient fait leurs confidences, et qui vous auraient dit que cela ne marchait pas, j'invite les membres de l'assemblée à insister à un de ces exercices d'embarquement et je m'en rapporte à ce qu'ils verront.

Je ne sais si j'ai publié quelque chose dans mon réponse. (Non! non!) Alors je n'ai plus qu'à descendre de la tribune. (Vifs applaudissements.)

L'interpellation a été soutenue par M. Delattre: "Nous demandons que le gouvernement nous rassure, a-t-il dit, et le ministre répond qu'il ne veut pas révéler ses plans de campagne. Mais ces plans, nous ne les demandons pas; ce que nous demandons, c'est un essai de mobilisation sur un point où elle ne s'effectuera jamais; ce que nous voulons savoir, c'est si le personnel des chemins de fer est à la hauteur de sa tâche."

M. le ministre des travaux publics a, sur ce dernier point, confirmé les assurances données par le ministre de la guerre, et a conclu en disant qu'il y avait aujourd'hui "de précision absolue dans tous les ordres et la prévision."

M. de Janzé, M. Furny, M. Mudier de Montjau sont intervenus successivement au débat. Finalement la Chambre a été amenée en demeure d'accepter comme conclusion de l'interpellation un ordre du jour motivé de M. de Janzé où l'ordre du jour pur et simple demandé par le gouvernement.

L'ordre du jour de M. de Janzé était ainsi conçu:

L'ordre du jour pur et simple, qui a toujours la priorité, a été le premier mis aux voix, a été adopté à la majorité de 310 voix contre 67.

Le *Morbihannais*, Pontivy, annonce que M. Serrurier vient d'être acquis à Ste-Anne-d'Auray pour y élever un monument à la mémoire du comte de Chambord.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 21 mars:

Nous voyons avec peine le froid se prolonger parmi nous. Après quelques jours d'un temps printanier, nous sommes retournés aux fraîcheurs de février, depuis mercredi.

Mars est un mois traître, et il nous joue plus d'un vilain tour. Cependant nous avons eu des jours un peu plus secs qu'auparavant, ils ont un peu consolé les planteurs. Les travaux ont été poussés rapidement ce qui n'empêche pas toute la récolte d'être en retard.

—Le printemps est arrivé, les oiseaux chantent, la terre verdoie, les arbustes se couvrent de bourgeons et de fleurs.

MM. F. et Etienne Delhuckey font marcher activement leur scierie à vapeur, à Chacahoula.

En général, les propriétaires de scieries se plaignent de ce que leurs produits se vendent à trop bas prix pour qu'ils puissent tirer un bénéfice convenable de leur travail. Les tonneliers sont obligés de livrer leurs barils et leurs douelles à un bon marché, tel qu'ils ne peuvent plus vivre de leur industrie. Les planteurs font entendre la même plainte, ainsi que les bouchers et les boulangers.

M. J. F. Pratt, l'excellent ingénieur qui reste à Tigerville, a fait la roulaison de Mme Ernest Burguières, à Cypremort. Il a fait 600,000 livres de sucre du 25 octobre au 10 décembre.

M. Wm. O. Knight est l'administrateur de l'habitation Craighead, paroisse Iberville, et son cousin Ed. Knight, dirige celle de M. Montijo, paroisse St. Marie.

La station du chemin de fer, à Bayou Bœuf est toujours habilement dirigée par M. Félix Thibodaux, qui remplit l'emploi depuis 20 ans. En descendant le Bayou Bœuf un mille, on rencontre l'habitation Tilton, que dirige M. Thibodaux. Les travaux des champs y sont fort avancés. On craignait beaucoup une inondation, mais la pluie a cessé et la confiance est revenue. Personne n'est découragé.

On aperçoit, dans certaines parties de notre section, des vaches d'une maigreur extrême; cela vient de ce que le fourrage est rare.

M. Joe Telotte, économe de la propriété Oak Grove, n'a pas été chanceux depuis quelques années; il a perdu ses récoltes de maïs et de cannes. Cette année, il plante 1 acres de cannes, 7 de pommes de terre, et beaucoup de maïs. C'est un rude travailleur qui mérite de réussir. L'habitation Oak Grove appartient en commun aux frères Telotte.

—Le Directeur général Burke, s'est entendu avec le Président du chemin de fer de Baltimore et Ohio, et en a obtenu une réduction de prix pour les visites à l'Exposition; il a conclu aussi des arrangement avantageux avec le comité exécutif de la Presse Associée pour la transmission des dépêches relatives à l'Exposition.

Le *Commercial*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 21 mars:

Nous avons, maintenant, 21 maisons en voie de construction, et l'on va en commencer plusieurs autres, dans quelques jours. Il n'y a pas un charpentier, ici, pas un seul homme qui sache manier un peu le bois, qui n'ait de l'ouvrage et ne reçoive de bons gages. Lake Charles est maintenant la meilleure ville du Sud-ouest de la Louisiane, en dehors de la Nouvelle Orléans; elle en deviendra bientôt la plus populeuse, à cette même exception près, bien entendu.

L'*Echo*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 21 mars:

Bon nombre de fermiers nous donnent d'excellentes nouvelles de l'état de leurs travaux. On a déploye, cette année, plus d'énergie qu'à l'ordinaire. On sème partout du riz, et l'on prépare la terre à recevoir la semence du riz. Les 135,000 barils de riz de l'an dernier seront doubles, cette année. On a considérablement augmenté la superficie des terrains mis en culture.

Ce sont là d'excellentes nouvelles que nous accueillons avec bonheur, parce que nous prenons le plus vif intérêt à la prospérité de notre agriculture. Nous savons bien que le résultat ne peut être pour les habitants, que prospérité, comfort, bonheur intérieur. N'oublions pas le plant de pommes de terre, le jardin, le verger, le bétail, la volaille,—autant de sources d'abondance et de bien-être, autant de moyens d'entretenir chez nous de bonnes écoles.

—A Jennings ou dans les environs, 300 personnes viennent de s'établir; il s'élève une centaine de maisons pour abriter leurs familles; de nombreuses fermes sont créées, dans les meilleures conditions, avec un excellent matériel, un outillage nouveau et un bétail amélioré. Tout cela a été accompli en un peu plus d'un an. Aujourd'hui que la *peste* couvre les régions qui avoisinent les lacs, le pêcher est en fleurs en Louisiane; le sol répond généreusement à nos labeurs; nous pouvons travailler toute l'année, tandis que le Nord n'a pour lui que sept mois tout au plus.

A Jennings il a fait une gelée blanche le 16, mais les fruits et les légumes n'ont pas été endommagés. Le maïs qui a été semé de bonne heure, pousse bien. On se plaint de la rareté de la semence de riz. Nous avons moins de crêtes qu'à l'ordinaire. Cette année, on a pris le parti de semer à la volée, et non par sillons; on gagne ainsi du temps et de la semence, et l'on peut arriver à un résultat au moins égal, sinon plus considérable. Etat sanitaire excellent.

Voici quelques renseignements sur la localité nommée Pearl: Tout le monde s'y porte bien, tout le monde est au travail, mais il n'y a pas assez d'eau pour pouvoir expédier les bois. On en a abattu une grande quantité; il faudrait quelques ondées pour grossir les petits cours d'eau, et les troncs d'arbres seraient vite expédiés pour le marché. Les habitants veulent s'en débarrasser le plus tôt possible, parce qu'ils désirent se livrer, cette année, à une autre industrie que celle de l'abattage; ils vont essayer de faire des pommes de terre, du maïs, du riz, de façon à pouvoir se suffire à eux-mêmes, à n'être pas obligés de mendier, comme ils l'ont fait, l'an passé.

On ne saurait assez encourager leur projet, qui va transformer bientôt notre pays.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 21 mars:

Les commissaires de levées pour le premier district se sont réunis mardi dernier aux Allatoirs. Etaient présents MM. Rost de St-Charles, Soniat de Jefferson et Kernochan de St-Bernard. Le président de la commission, M. H. Laplace, étant mort, M. Rost est choisi comme son successeur. Le rapport du bureau des ingénieurs est entendu et approuvé. Il en ressort qu'il a été déboursé dans le district, de la taxe de 1883, 32,737 36, que les contrats faits sur la taxe de 1884 s'élèvent à 24,223 04 et qu'il reste en mains une balance de $2,300 du fonds de 1884. Il serait nécessaire de prélever une taxe aussi forte que possible, car il est probable qu'il y aura beaucoup de travaux à faire. Pour le moment les localités où l'attention des ingénieurs est le plus urgemment requise sont à l'Eglise St-Pierre, dans la paroisse St-Jean-Baptiste, et au landing de Victoria, dans la paroisse St-Charles. La construction de la première de ces levées exigera un terrassement de 18,000 yardes cubes et coûtera environ $3,600; la construction de l'autre exigera 15,000 yardes cubes de terre et ne coûtera pas moins de $10,000. Le fonds du district pour 1883 est évalué à $14,198.05 et celui de 1884 sera certainement le même si la taxe est maintenue à 5 mills. La part qui revindra au district du fonds général sera de $15,000, dont déjà $10,000 ont servi à payer la construction de la levée à la crevasse de Bonnet Carré. Il n'y sera donc tout au plus, que $21,500 à la disposition des ingénieurs pour l'année courante, et de ce montant il faudra déduire $13,600 pour les deux levées nommées plus haut.

Il est, en conséquence, ordonné par les commissaires qu'une taxe de 5 mills soit prélevée dans le district pour cette année. M. Kernochan présente alors les résolutions suivantes qui sont adoptées:

"Attendu que cette commission des levées a appris avec un profond regret la mort de son président, M. H. Laplace de St-Jean-Baptiste; et attendu qu'il résulte d'inscrire sur nos archives les sentiments de respect et d'estime que ses confrères de la commission éprouvaient pour lui; il est résolu que cette commission a perdu en M. Laplace un homme d'un caractère droit, d'une haute intégrité et d'un dévouement consciencieux au devoir dans tout ce qui avait trait aux intérêts du premier district de levées. Il est résolu que le secrétaire enverra une copie de cette résolution à la famille de M. Laplace."

—Nos chemins publics, sur les deux rives du fleuve, sont en très mauvais état après les pluies de janvier et de février, les ornières sont profondes, les égouts manquent. Empressons-nous de dire que le syndic du deuxième ward se distingue par de louables efforts pour faire soigner les routes de son territoire. Nous recommandons son exemple à ses confrères.

Le fisc n'oublie pas quand on lui doit, et le revenu intérieur, tout particulièrement n'admet pas les délais. Aussi rappelle-t-il aux marchands et à tous ceux qui lui sont débiteurs, qu'avant le 1er mai prochain ils devront remplir les formalités prescrites et verser entre les mains du collecteur à la Nlle-Orléans, le montant de la taxe à laquelle ils sont sujets.

—Dimanche dernier est décédée, à l'âge de 84 ans 8 mois et 2 jours, Mme Vve André Triche, née Charleville.

Dans le courant de la semaine, est décédée, à Jeannerette, paroisse Ibérie, Mme Placide Demarçay, née Joséphine Madère et âgée de 26 ans. La défunte était native de notre paroisse. Elle laisse quatre enfants.

Mercredi, est décédée une enfant de M. Damas Demarçay et de dame Clara Duhe, à l'âge d'un an et trois mois.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 21 mars:

Le travail activement à la fermeture de la crevasse Barrios, et comme ce travail n'offre aucune difficulté, la brèche sera comblée dans quelques jours—ce qui permettra aux planteurs qui ont été inondés d'ensemencer les terres, après le retrait des eaux.

—Hier soir, à 9 heures est décédé Louis Beltçau, âgé de 17 ans.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 21 mars:

Les travaux des champs sont très avancés, si l'on tient compte de la saison si longtemps contrariée et froide. Peu de plantes sortent de terre, mais il y a tout lieu de croire que la température se mettra, au rapport avec la saison, se réchauffera et donnera au sol une vigueur nouvelle. Tout croîtra alors, et le retard ayant favorisé la destruction des plantes parasites, resultera—nous le souhaitons du moins—en un gain très réel pour notre agriculture.

—Les autres sont que, pour cette année, à tout le moins, toutes appréhensions à propos de dangers de l'inondation doivent être écartées. Le froid persistant à, malgré l'immense quantité de neige, permis au degré le graduel et si lentile, qu'il est à peu près certain, vu le vide à remplir de toutes les rivières, que même si une température plus chaude et générale avait lieu, la masse encore existante des eaux toujours en suspension, pourrait s'écouler sans causer aucun dommage.

Nul plus que nous n'en éprouve de satisfaction; toutefois instruits par l'expérience, il serait bon, croyons-nous, que l'on ne se fît pas à une répétition pour l'année prochaine, car il a toujours été remarqué qu'une année de basses eaux a été presque invariablement suivie d'une ou la hausse cette excessive.

—Bravo! pour M. Frank Burgeron et les quelques personnes qui se sont portées à lui pour le renflouement d'un pont où nos pompiers trouvèrent, sans doute, l'eau nécessaire à la prévention d'un sinistre.

Notre espoir est de voir, avant peu, dans chacun des carrefours, quelque chose de semblable. L'utilité, un jour ou autre s'en fera sentir. Être prêt, est toujours sage.

—Nous notons avec plaisir le progrès constant de l'entreprise de M. Phelps qui, avant peu et si on lui donne l'appui qu'il mérite, doterà notre ville d'une fabrique de chaises, portes et autres objets semblables, fabrique qui n'aura rien à envier à celles des centres où l'industrie est depuis longtemps en vogue.

La rougeole tendant à s'accroître à Paris et ses alentours, comme tous les ans à pareille époque devenant plus fréquentes, le conseil de salubrité s'est ému du aux raisons que le Dr A. Olivier, dans un rapport qu'il avait adressé au préfet de la Seine, au nom du conseil d'hygiène publique et de salubrité, et a publié, sur les précautions à prendre. L'instruction suivante:

La rougeole est une maladie essentiellement contagieuse.

Elle frappe surtout dans les quelques jours qui précèdent l'éruption alors que l'enfant a les yeux rouges et larmoyants, qui le rendent reconnaissable. Le fait explique la facilité avec laquelle cette maladie se propage dans toutes les agglomérations d'enfants, entre toutes, peut-être, celles que fréquente publiquement.

On ne connaît rien encore qui puisse un moyen de prévenir sûrement la contagion.

C'est une erreur de croire qu'il est salutaire et bienfaisant de la [illegible]

Il est seulement bien [illegible] et il est absolument coupable de laisser malades ceux qui ont encore préférable l'éloignement des enfants bien portants.

L'éloignement est indispensable pour les enfants de moins de trois ans, pour que l'on puisse la maladie est ordinairement plus grave.

Il devra durer au moins trois semaines à qui [illegible] de la contagion [illegible]

2 Avant de laisser rentrer les enfants bien portants on devra procéder à la désinfection de la chambre du malade.

A cet effet après avoir fermé toutes les ouvertures, on jetera sur un litre sulfate [illegible] de fleur de soufre proportionnellement [illegible] cette de la pièce (200 grammes) puis mettre [illegible] On versera sur le soufre une petite quantité d'alcool pour l'enflammer avant de sortir de la chambre.

Les malades [illegible] moyen et laisser dans la chambre pendant la fumigation.

Les vêtements, linges, draps et couvertures ayant servi aux malades seront désinfectés à l'aide d'une solution contenant par litre deux 50 grammes de chlorure de zinc ou de sulfate de cuivre.

3 Avant d'envoyer de nouveau à l'école des enfants qui ont eu la rougeole, il faudra laisser écouler un intervalle d'au moins trois semaines à partir du début de la [illegible] mais il sera nécessaire de leur faire prendre auparavant un bain savonneux ce qui ne peut avoir lieu que si le catarrhe bronchique a tout à fait disparu.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare que la presse de l'opposition et la presse étrangère dénaturent avec intention la vérité en disant que le discours prononcé lundi dernier par le chancelier de l'empire avait pour but de contribuer au renversement du ministère Gladstone.

Le journal allemand ajoute qu'il est très visible que ce discours a été motivé par le besoin d'empêcher que les gouvernements des pays voisins et amis de l'Allemagne, avec lesquels le gouvernement allemand aspire et réussit à vivre en bonne intelligence, ne soient induits par un exposé dénaturé des faits, tel que celui qui émane de l'Angleterre, à avoir moins de confiance dans le gouvernement allemand.

S'il était vrai, dit la "Gazette de l'Allemagne du Nord," que le chancelier de l'empire eût offert à l'Egypte aux Anglais ou à tout autre de s'emparer de ce pays, cette conduite étrangerait naturellement d'une façon réjouissante la confiance qu'éprouvent tous les gouvernements dont les Anglais lésseraient les intérêts en s'emparant de l'Egypte à savoir d'abord la Turquie, puis la France, la Russie et même l'Autriche.

Le chancelier de l'empire n'est donc pas obligé en présence des publications faites en Angleterre, de faire connaître l'véritable état des choses, pour prévenir les conséquences fâcheuses qu'aurait pu avoir un exposé dénaturé des faits.

Nous lisons, dans le *Temps*, du 7 mars:

A l'occasion de l'inauguration du nouveau quai, dénommé Quai de Lesseps, une cérémonie très intéressante a eu lieu hier à Rouen.

M. de Lesseps s'était rendu à Rouen pour assister à cette inauguration, et il a été de la part de la population rouennaise, l'objet d'un accueil des plus chaleureux.

Sur le port, se pressait une foule nombreuse, surtout aux environs d'un arc de triomphe que l'on avait érigé à l'entrée du quai. A deux heures, M. de Lesseps, accompagné de MM. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, de Coëne, président de la Société de défense des intérêts de la vallée de la Seine, a été reçu par le maire de Rouen, M. Ricard, par la municipalité et les corps constitués.

M. Ricard, en remettant à M. de Lesseps un parchemin aux armes de la ville sur lequel se trouvaient reproduites les taxes des délibérations du conseil municipal de Rouen et du décret qui sanctionnait ces délibérations, a prononcé les paroles suivantes:

Quoique vivant, vous appartenez dès aujourd'hui à l'histoire et, ainsi que nous l'avons dit pour Victor Hugo nous pouvons, sans crainte aucune, vous donner une page que l'on recueillera avec illustrations entières dès dans la postérité.

M. de Lesseps a tenu à répondre à tous ceux qui représentent Rouen et le Hâvre comme des villes dont les intérêts sont en opposition.

On a dit que le Hâvre, Paris et Rouen forment comme les trois quartiers d'une même ville dont la Seine est la grande rue. L'image est exacte. Il faut s'appliquer à concilier ces trois intérêts et Rouen ne peut manquer d'être l'avant-port de Paris.

La formule est heureuse. Rouen est et sera le port maritime de Paris. Mais son développement ne peut naître qu'en une façon au Hâvre, qui restera le port d'attache et le point de départ des grands services maritimes internationaux.

Après avoir jeté un coup d'œil, à bord du *Tourville*, sur les travaux exécutés en Seine en aval du port de Rouen, aux approches et en face de l'île Meuse, M. de Lesseps se rend aux chantiers de construction de M. Claparède, pour visiter deux aviso-torpilleurs de la marine française, le *Salve* et la *Sainte Barbe*, qui sont en construction.

A six heures et demie un grand banquet de 650 couverts offert à M. de Lesseps par la Société de défense des intérêts de la Seine a eu lieu dans la salle du Château Bardet.

Après un double toast de M. Hendlé au président de la République et au grand Français M. de Lesseps, M. de Lesseps a fait l'histoire des travaux exécutés en Seine depuis quelques années et qui ont fait de Rouen un port maritime.

Ah si tous [illegible] il y a trente ans [illegible] Seine comme beaucoup d'entre nous le [illegible] pendant [illegible] de bien [illegible] vant [illegible] vous [illegible] qui [illegible] doute [illegible]

M. de Lesseps a dépeint [illegible] constaté avec la plus vive satisfaction les progrès [illegible] dans le port de Rouen et qu'il semblait que les travaux en cours d'exécution fussent parfaitement achevés. Puis avec [illegible] le bonheur habituel [illegible] fait à ses auditeurs une intéressante [illegible] conséquences économiques qui doivent avoir les grands travaux publics entrepris sur tous les points de France.

Après des allocutions de MM. Marie [illegible] et Fouvier-Quilliet [illegible] bleuses et sympathiques.

A la suite [illegible] M. Lesseps a présidé un banquet de Paris. M. [illegible] a prononcé un toast en l'honneur de M. Lesseps. Notre [illegible] pour la Compagnie Franco-Anglaise pour le percement de l'isthme de Suez. [illegible] grandes par place de [illegible] nouveau [illegible] lent président [illegible] Une a trois [illegible] après [illegible] remède, on observe un [illegible] des douleurs, et le [illegible] guérison [illegible] Un général [illegible] elle [illegible] phétique [illegible] supériorité [illegible] de quinine et [illegible] quant au [illegible] M. Bouchardat [illegible] la température et que son action [illegible] rhumatismale et la [illegible] de l'abaissement de la fièvre.

M. Bouchardat [illegible] quques mots sur les [illegible] faites par M. Lefort et par M. Hardy. Il a [illegible] contre cette [illegible] que le [illegible] Lorsque Louis XV a cédé les [illegible] du Canada, elles [illegible] que par 6,000 Français [illegible] 1,500,000 aujourd'hui, avant garde notre langue, nos mœurs et l'amour de la patrie. Nations nous pas [illegible] colonies la Louisiane, Saint-Domingue, la Martinique, n'avons nous pas eu dans l'Hindoustan une colonie de 600 lieues de côtes et de 100 lieues de profondeur? Aujourd'hui n'avons nous pas l'Algérie et n'allons-nous pas avoir en Asie des colonies plus grandes que la France? Ce n'est donc pas le génie de la colonisation qui manque aux Français.

Les raisons qui les retiennent chez eux sont d'un autre ordre; le vrai, le grand motif des colonisations ou des invasions d'autrefois, c'était la main, rétrécissement, c'est le désir de trouver ailleurs ce qu'on n'a pas chez soi. Or, nous avons encore des ressources, et c'est la ce qui nous empêche d'émigrer. Nous le serons si notre population était plus considérable. D'ailleurs, nous sommes loin de la pléthore; avant de la redouter, il faudrait guérir notre anémie. Nous avons chez nous 26 étrangers pour 1,000, tandis que les Anglais et les Allemands n'en ont que 5 ou 6. C'est là d'abord ce à quoi il faudrait remédier. Les étrangers ne deviennent pas des Français; on l'a bien vu lors de la guerre de 1871, et, il y a quelques jours encore, n'entendait-ils pas nos ouvriers s'publier qu'ils ne sont pas patriotes? M. Rochard croit donc qu'il faut que notre population augmente si nous voulons conserver notre situation dans le monde; il faudrait avant tout protéger les enfants. Il résulte des calculs de M. Rochard qu'on pourrait diminuer la mortalité de moitié jusqu'au seuil de quatre ans, quant entre le sevrage et la puberté, et diminuer entre la puberté et l'âge adulte. Cela nous conterait 250 millions, mais ne pourrions-nous pas donner cette somme pour ne pas mourir quand nous voyons les Allemands donner quatre fois plus pour s'accroître!

Voici la péroraison du discours que le Pape a prononcé à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement et à la suite de l'adresse qui lui avait été remise par le doyen du Sacré-Collège:

Enfin, il n'est pas en Notre pouvoir de fermer, même seulement dans Notre Rome, les portes au débordement de l'hérésie; il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher la diffusion de doctrines pervers et impies, ni les lois ouvertement contraires aux vérités de la foi et aux enseignements de l'Eglise.—Est-ce qu'un jugement de tout homme honnête, telle peut être la condition durable et régulière qui convient au Pasteur Suprême tout le monde catholique, au pouvoir suprême qu'il tient du Christ, à la dignité du Siège Apostolique?

Non, certainement. Nous pourrons le subir; mais tout qu'elle dure, ni Nous ni aucun de Nos successeurs ne pourra jamais, du prix de n'importe quel sacrifice, l'accepter et la contresigner. Il s'agit de ce qui forme la vie et la force de l'Eglise: de l'indépendance, voulons-Nous dire, et de la liberté de son pouvoir suprême, par laquel